

en bonne justice que nous sommes arrivés à une décision aussi raisonnable que possible, compte tenu des circonstances. Je veux cependant formuler une fois de plus une réserve: à mon sens, la circonscription de Vancouver-Centre ressemble toujours beaucoup trop à un "bourg réservé", dont la population n'est que de 48,000 âmes.

(L'alinéa est adopté.)

L'alinéa 9,—Kootenay-Est, est adopté.

L'alinéa 10,—Kootenay-Ouest, est adopté.

L'alinéa 11,—Nanaïmo, est adopté.

Sur l'alinéa 12—*New-Westminster*.

**M. Mott:** Monsieur le président, vu que j'ai été pendant une brève période président du sous-comité de la Colombie-Britannique, il convient que je dise quelques mots. Si je prends la parole, c'est parce que vous avez mentionné *New-Westminster*, circonscription de la Colombie-Britannique que je représente.

J'aimerais faire quelques observations à propos du travail du sous-comité de la Colombie-Britannique dont j'étais président. Il s'y est accompli beaucoup de bon travail. Je suis un de ceux qui ont été bien désolés lorsque le président du sous-comité a démissionné, avant que la tâche fût terminée, et que nous avons dû poursuivre le travail sans lui. Néanmoins, dès le début, je tiens à dire à mon honorable ami de Comox-Alberni que le comité n'a certes rien négligé,—du moins en ce qui me concerne,—pour rendre justice à l'opposition.

**M. Fulton:** Vous n'avez rien négligé pour chercher à faire le contraire.

**M. Mott:** J'aimerais également énoncer mes vues à propos de Revelstoke. Le représentant de Kamloops a soulevé la question au sous-comité et à la Chambre. Placer Revelstoke dans Kootenay-Ouest, c'était placer 54,000 ou 55,000 personnes dans cette circonscription,—je me trompe peut-être d'un millier, mais le chiffre est à peu près exact,—afin de constituer une nouvelle circonscription. Pour donner un nouveau député à la région de l'intérieur, il était nécessaire d'enlever Revelstoke de la circonscription de Kamloops et de le placer dans la nouvelle circonscription d'Okanagan-Revelstoke. J'ai reçu très peu de protestations à cet égard et je crois que le comité a estimé qu'en lui donnant le nom d'Okanagan-Revelstoke, on ferait connaître ce nom historique dans tout le pays. Je sais que de nombreux sous-comités ont reçu des demandes en provenance de municipalités afin qu'ils adoptent certains noms et nous avons beaucoup entendu parler de noms, d'intérêts historiques et de communautés d'intérêts. Lorsqu'un nom est donné à une circonscrip-

tion il devient très connu dans le pays tout entier. Nous avons pensé qu'en donnant le nom de leur région à la circonscription d'Okanagan-Revelstoke, les habitants de Revelstoke seraient probablement plus satisfaits que si on les avait rattachés à la circonscription de Kootenay-Ouest ce qui autrement aurait dû se produire. Mais on a dû faire cela pour constituer un chiffre de population convenable et assurer un siège dans la partie continentale inférieure plutôt que dans la région intérieure. Cela a été fait avant que je devienne président du comité et j'ai entièrement approuvé les mesures prises.

La Colombie-Britannique est une grande province ayant une superficie de 365,000 milles carrés. Les observations qu'on a faites au cours des deux ou trois derniers jours à propos des autres provinces m'ont beaucoup intéressé. Je suis né en Nouvelle-Écosse et je connais fort bien Annapolis, Kings et Digby. Je crois que je pourrais encore me souvenir des comtés de la Nouvelle-Écosse. De fait, je me suis marié à Annapolis-Royal. J'ai donc écouté avec beaucoup d'intérêt tous les arguments, bons ou mauvais. Cependant en tant que représentant de la Colombie-Britannique et en tant que président de ce sous-comité, tous mes désirs ont été comblés et toutes mes aptitudes ont trouvé à s'employer lorsqu'il a fallu régler les problèmes relatifs à la Colombie-Britannique qui m'étaient soumis.

Arrêtons-nous durant quelques instants à la carte de la Colombie-Britannique. Comme je l'ai dit, nous avons considéré les problèmes des autres provinces et constaté combien il a été facile de remanier les circonscriptions en Saskatchewan. Le ministre de l'Agriculture a dit que dans cette province si on se couche sur le ventre près d'un ravin, on ne dirait jamais qu'il y a un ravin quand on regarde de l'autre côté. En Colombie-Britannique, il faut s'élever à 9,000 pieds pour pouvoir surplomber les montagnes.

Kootenay-Est, par exemple, avec ses 32,000 habitants, est une très petite circonscription. Prenons ensuite Skeena, représentée par M. Applewhaite, et Cariboo, représentée par M. Murray. Nous avons déjà les deux tiers de la superficie de la Colombie-Britannique.

L'égalité de la représentation en fonction de la population est quasi impossible à l'égard de ces vastes régions. En effet, ces deux grandes régions qui descendent jusqu'à la vallée du Fraser seraient représentées par seulement trois députés, tandis que la partie continentale inférieure en compterait environ dix-neuf. Où l'on voit qu'en matière de remaniement, il est des provinces où une formule générale ne saurait s'appliquer.